



Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous convier à la 63<sup>e</sup> session plénière annuelle de la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL) qui se tiendra :

**Le vendredi 6 décembre 2024**

Les réunions préparatoires débuteront à 09h00 (accueil dès 08h30)

La session institutionnelle débutera à 10h15 (accueil dès 10h00)

**Lieu : Pavillon du Terroir Fol'terres à Fully, dans le canton du Valais (Suisse)**

📍 Lien d'accès [Google maps](#)

## ORDRE DU JOUR

8h30	Accueil des participants aux réunions préparatoires
9h00	Réunions préparatoires des délégations suisse et française
10h00	Accueil des membres pour la séance institutionnelle
10h15	Session plénière
	<b>1. Mot de bienvenue</b>
	<b>2. Mutations et renouvellement au sein des instances</b>
	<b>3. État de santé du Léman et principaux enjeux</b> a) Présentation des principaux résultats du rapport scientifique et indicateurs du tableau de bord 2024 b) Information du CS sur l'objectif « phosphore »
	<b>4. Activités de la CIPEL</b> a) Activités de la Sous-commission technique / Comité opérationnel b) Activités du Conseil scientifique c) Impact de la crue exceptionnelle sur la qualité des eaux d) État d'avancement du plan d'action 2021-2030 e) Activités du groupe « Hydrocarbures »
	<b>5. Résolutions 2024</b> Résolution 1 : Limiter le risque d'invasion et de dispersion biologique des espèces exotiques envahissantes. Résolution 2 : Révision et la finalisation des documents-cadres de la CIPEL prévue pour le plan d'action 2021-2030.
	<b>6. Exercice comptable 2023 et état des dépenses 2024</b> a) Décomptes 2023 et décharge aux vérificateurs et au Secrétariat b) État des dépenses 2024
	<b>7. Budget 2025</b> Présentation et adoption des budgets 2025 <i>Secrétariat</i> et <i>Études &amp; Actions</i>
	<b>8. Points divers</b>
	<b>9. Date et lieu de la 64<sup>e</sup> session plénière</b> (Département de l'Ain – Pays de Gex)
	<b>10. Présidence de la Commission 2024-2026 et du Bureau de la SCT 2025-2026</b>
	<b>11. Conclusion et remerciements</b>
12h40	Fin de la session et restauration sur place